CAISSE DES ÉCOLES 5e MAIRIE

250 Saint Jacques

Déjeuner - Semaine du 09-03-2020 au 13-03-2020	Goûter 100%
Lun.	
Carottes râpées au citron	
Oeufs durs* florentine	
Tomme blanche	
Riz au lait	
Mar.	
Salade verte vinaigrette	
Couscous à la brebis	
Yaourt brassé aux fruits exotiques	
Galette pur beurre	
Mer.	Pain & chocolat Purée de pommes
Velouté de carottes à la crème	
Filet de poisson meunière citron	
Pommes de terre grenaille sautées	
Brie AOP	
Mandarine	
Jeu.	
Choux blancs aux raisins	
Saucisse de porc aux herbes *(Crêpe à l'emmental)*	
Purée* Saint Germain	
Meule du Besac AOP	
Compote pommes-abricots sans sucre ajouté	
Ven.	
Salade d'endives aux noix	
Torti* aux fruits de mer et poisson frais	
Gouda	
Kiwi	

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Terroirs Hauts-de-France Fermier

Label Rouge

100% végétarien

Pêche Française

Agriculture Biologique

* au moins 1 ingrédient Bio

aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.
Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.
Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten[1], Crustacés[2], Oeufs[3], Poissons[4], Arachides[5], Soja[6], Lait[7], Fruits à coques[8], Céleri[9], Moutardeço[10], Graines de sésame[11], Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l[12], Lupin[13], Mollusques[14]